



Réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2025

1 – Comptes de gestion 2024 du trésorier municipal

Les comptes de gestion du budget général, des budgets de l'Eau de l'Assainissement et du Camping sont approuvés à l'unanimité

2 – Comptes administratifs 2024

Les comptes administratifs ont été présentés lors de la séance du 13 mars 2025. M le maire s'étant retiré le conseil municipal débat et se prononce sur les comptes administratifs.

Les comptes administratifs du budget général, des budgets de l'Eau de l'Assainissement et du Camping sont approuvés à l'unanimité.

3 – Taux d'imposition

Les bases d'imposition prévisionnelles augmentent de 1.70% pour 2025, il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition municipaux pour 2025:

Taxe foncière bâtie :	36.23 %
Taxe foncière non bâtie :	72.35 %
Taxe d'habitation :	8.68 %

4 – Fongibilité des crédits

Le Conseil Municipal autorise M le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

5 – Budget 2025

Budget Général

Fonctionnement :

Equilibré à 1 099 250,00 €, il dégage un excédent de fonctionnement de 235 837,05 € viré à la section d'investissement.

En dépenses les charges à caractère général pour 300 300,00 €, les dépenses de personnel pour 331 900,00 € les autres charges de gestion courante pour 72 850,00 €.

En recettes le produit des impôts directs pour 566 533,00 €, les dotations et participations pour 339 667,00 €

Investissement : Il s'équilibre en recettes et dépenses à 1 311 770,90 €.

En dépenses on trouve le remboursement de la dette pour 130 000€, les bâtiments pour 125 000€, les travaux de voirie pour 72 799,20 €, des travaux d'aménagement du village (fin travaux route de Fay, route du Lizieux et parkings devant l'école) pour 874 700,00 €.

En recettes le FCTVA et taxe d'aménagement pour 50 000€, les réserves (excédent de fonctionnement) pour 244 867,85 €, la DETR 2023 (travaux bâtiments et voirie) pour 63 000€, les subventions (Département pour 60 000€, Région pour 156 000€, Europe pour 40 000€), un emprunt de 200 000€ et le virement de la section de fonctionnement pour 235 837,05 €.

Budget de l'eau :

-Fonctionnement : s'équilibre en recettes et dépenses à 198 900,00 € avec :

- En dépenses les charges à caractère général (SGEV, SIPEP, Etc. ...) pour 120 058,26 €.

-En recettes les redevances eau, les branchements neufs pour 193 000,00 €.

- Investissement : équilibré à 202 074,00 € en dépenses et recettes d'investissement. En dépenses d'investissement on trouve surtout les travaux de la route de Fay et du Lizieux pour 150 000€. En recettes les subventions de l'Agence de l'eau et un emprunt de 140 000€.

Budget de l'assainissement :

Equilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 87 740,00 €.

Avec le solde d'investissement reporté de 19 016,14€ ; il est équilibré à 76 484,14€ en recettes et dépenses d'investissement . Au chapitre des dépenses 44 752, 14 € pour les travaux de la route de Fay.

Camping :

Equilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 80 800,00 €. En dépenses les charges de personnel pour 30 000€. En recettes la vente de produits (locations) pour 70 000€.

Avec l'excédent reporté de 21 642,18€ il est équilibré à 53 815,33 € en recettes et dépenses d'investissement.

En dépenses les remboursements d'emprunts pour 12 960 € et les travaux d'améliorations (bornes électriques) et travaux de bâtiments pour 33 050,33€. En recettes l'excédent de fonctionnement reporté de 21 642,18€.

6 – Jurés d'assise

Un tirage au sort a désigné comme jurés d'assises : Jonac Sylviane, Ruel Marc, Nouvel Doris

7– Travaux aménagement Route de Fay – Rue du Lizieux

Le projet d'aménagement présenté par Géolis est accepté ainsi que son plan de financement sous réserve de quelques ajustements. Pour la Route de Fay, entre autres traiter les eaux pluviales avant l'impasse du sabotier, délimiter le cheminement piéton par des potelets, modifier l'emplacement du passage piétons.... Pour la Rue du Lizieux il s'agit entre autres d'augmenter le nombre de places de stationnement.

8– Dissimulation réseau BT à La Varenne

Le SDE propose des travaux d'enfouissement pour un montant de 11 575.47 € HT avec une participation de 30% de la commune soit 3 472.64€. Accord à l'unanimité

9 – Emprunt

C'est l'offre de la Caisse d'Epargne pour un prêt de 150 000 € sur 15ans à un taux fixe de 3.79 % qui a été retenue.

10 – Subvention association

L'association Les Rencontres Contemporaines sollicite une subvention pour l'organisation de leur concert au Mazet, une subvention de 300 € est accordé à l'unanimité moins une abstention.

11 – Convention Commune - CCHL

Le conseil municipal autorise M le maire à signer avec la CCHL la convention de mise à disposition du terrain nécessaire à la construction de la crèche ; après travaux et détermination de la surface nécessaire une cession aura lieu.

12 – Ruine communale à Bronac

M JP Roberton sollicite la démolition de la ruine communale mitoyenne à sa propriété, un accord est donné à l'unanimité pour qu'il réalise les travaux à condition de rétablir le chemin sur lequel le bâtiment avait été construit.

13 – Infos diverses

Suite à une demande de la mairie d'Yssingeaux, la cérémonie du 8 mai aura lieu cette année à **17h45 !!**

Le Conseil Municipal des jeunes organise une opération Nature Propre le samedi 17 mai.